

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Coronavirus : nouvelles mesures prises par le Conseil administratif (état de la situation au 8 mai 2020)

Les mesures de confinement ont porté leurs fruits, la crise sanitaire est en recul en Suisse comme à Genève en particulier. Mais le virus est encore présent. Afin de reprendre une vie plus normale, tout en respectant les règles d'hygiène et de distance sociale qui protègent au quotidien, le Conseil administratif a travaillé sur des scénarios d'assouplissement des mesures qui s'appuient sur les décisions du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat.

Le Conseil administratif remercie la population pour les efforts consentis. Il rappelle qu'il est nécessaire de rester vigilant et de continuer à se mobiliser pour combattre la propagation du Coronavirus dans un esprit de solidarité.

OUVERTURE AU PUBLIC À VERNIER

Dès le lundi 11 mai, et jusqu'à nouvel avis, plusieurs lieux accueillant du public dans les services de la Ville de Vernier seront à nouveau ouverts. Nous vous prions de veiller à respecter les mesures sanitaires de l'OFSP, en respectant la distance sociale et les mesures d'hygiène. Dans la mesure du possible, nous vous invitons à privilégier les demandes par mail ou téléphone.

Administration : réception de la mairie

La réception de la Mairie vous accueille à son guichet du lundi au vendredi, de 9h à 12h, et de 14h à 17h. Tél. 022 306 06 06 - email : mairie@vernier.ch

Guichet des prestations

Le guichet des prestations est ouvert, toutefois les prestations suivantes sont uniquement délivrées par email :

- **Médailles pour chiens** : nous adresser le numéro RID du chien accompagné d'une copie du vaccin de la rage à jour et de l'attestation d'assurance, la médaille sera envoyée par voie postale. Le délai pour l'obtention de la marque de contrôle 2020 a été repoussé au 30 juin 2020.
- Les commandes des **Cartes journalières CFF** se font uniquement en ligne sur www.vernier.ch/cartescff
- **Démarches OCPM** : le formulaire relatif à la demande et les documents annexes sont à transmettre par [email](mailto:sgp@vernier.ch).
- **Certificats de vie** : veuillez contacter le service guichet prestations par téléphone, un service de livraison sera assuré.

Service guichet prestations, tél. 022 306 07 60 - email : sgp@vernier.ch

Bibliothèques municipales

Les bibliothèques municipales ouvrent leur porte au public dès le 11 mai pour le prêt de livres selon les horaires habituels. Cette réouverture s'accompagne de certaines mesures. Il est conseillé de téléphoner au préalable pour annoncer sa venue afin de pouvoir garantir un accueil dans les meilleures conditions. Pour les personnes qui ont accès au catalogue en ligne, elles ont la possibilité de réserver les livres par mail ou par téléphone selon les horaires d'ouverture, puis de passer les chercher. Attention, la consultation des documents sur place n'est pas possible ainsi que l'accès aux ordinateurs et aux places de travail. Les prêts sont prolongés jusqu'au 30 juin.

[Plus d'informations](#)

Service de la cohésion sociale

Les personnes souhaitant obtenir une information, orientation ou un soutien de la part des différents professionnels du service de la cohésion sociale sont toujours invitées à prendre contact par voie électronique ou téléphonique (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h), au tél. 022 306 06 70 ou par mail : scs@vernier.ch

L'accueil physique reste encore fermé au public. Dès le 18 mai, il sera néanmoins possible, si cela est nécessaire ou souhaité, de pouvoir ponctuellement accéder à des entretiens présentiels (dans les locaux du service ou à domicile).

- **Plan de solidarité** : l'action spécifique déployée dans le contexte de pandémie est à ce jour maintenue ; en s'adressant au service de la cohésion sociale, les personnes vulnérables et isolées peuvent toujours faire part de leurs besoins, notamment en matière de soutien pratique (courses, poubelles, courrier, paiements...).

[Plus d'informations sur le plan de solidarité](#)

Service des sports

Réouverture de certains équipements sportifs :

- Les tennis, padel et badminton de Vernier et Aïre sont ouverts, les vestiaires restent toutefois fermés, seuls les WC sont accessibles. La pratique du double n'est pas autorisée. La buvette à Aïre n'offre pas de service de boissons.
- Les boulodromes extérieurs uniquement (vestiaires fermés et cabanon de Vernier fermé).

Les infrastructures pour les sports collectifs restent fermées: salles de gym dans les écoles, salle des Ranches pour le tennis de table, salle du Lignon, CCSL (pas de sports d'art martiaux ni de danse), terrains de foot, piscines. Une réévaluation sera faite prochainement.

Enfance

Espaces de vie enfantine

La réouverture progressive des structures jusqu'ici fermées s'effectue en fonction de la capacité d'accueil que l'institution peut assurer en lien avec les mesures sanitaires exigées et le personnel à disposition. L'offre est étendue à tous les enfants de parents inscrits et qui se sont annoncés. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la structure qui accueille votre enfant.

Ecoles

Les élèves des écoles primaires reprendront le chemin de l'école dès le 11 mai, selon les directives du [Département de l'instruction publique](#). Nous remercions par avance les parents qui amènent et viennent rechercher leurs enfants, de respecter les distances sociales préconisées entre les individus et ne de pas s'attrouper aux abords des préaux. La police municipale ainsi que les patrouilleuses scolaires accompagneront cette reprise.

Les accueils « En-bas de chez toi » et « l'Accueil Adultes-Enfants » restent fermés jusqu'à fin juin. Il n'y aura pas d'«Accueil Adultes-Enfants » cet été.

La réception du service de l'enfance vous accueille à son guichet du mardi au vendredi, de 9h à 12h, et de 14h à 17h. Tél. 022 306 06 80 - email : sen@vernier.ch

Espaces de jeux et de loisirs

Les espaces jeux seront accessibles dès le 11 mai. La commune ne peut pas assurer leur désinfection régulière, leur usage est donc placé sous la responsabilité des parents qui veilleront également à maintenir les distances entre adultes.

Le Parcours Vita est autorisé à l'exception des stations impliquant un contact avec des engins (barre fixe, anneaux), ceux-ci ne pouvant pas être désinfectés.

Centre d'entretien

La collecte des déchets encombrants est réintroduite. Le Conseil administratif compte sur la compréhension des habitantes et des habitants pour respecter les points de dépôts et les dates des levées.

Promotions et 1^{er} août

Les manifestations de plus de 1000 personnes sont interdites jusqu'au 31 août, selon les mesures édictées par la Confédération. La Ville Vernier se voit contrainte d'annuler l'organisation de ces festivités cette année sous leur forme habituelle.

L'ensemble des services de l'administration continuent d'être atteignables par téléphone ou par courriel : [coordonnées des services](#)